Un horrible drame
AU HAMEAU DU « GAUQUIER »
à Wasquehal

UN HOMME, APRES AVOIR MENACE SA MERE, ABAT SA JEUNE SŒUR D'UN COUP DE REVOLVER ET SE NOIE DANS LE CANAL

Au cours de l'après-midi de mercredi, le hameau du « Gauquier », à Wasquehal, était mis en rumeur par l'annonce d'un drame terrifiant qui s'était déroulé dans une maison de la rue du Haut-Vinage, portant le n° 26 et habitée par M. et Mme Réady, famille très connue et très estimée parmi la population de ce quartier. Un de leurs fils, au cours d'un accès de folie, avait tué sa jeune sœur après avoir menacé sa vieille mère. Son acte criminel accompli, le misérable s'était enfui et, poursuivi par les gendarmes, s'était précipité dans le canal d'où on le retira noyé.

Nous nous sommes rendu sur les lieux et voici les renseignements obtenus sur ce triste drame:

Une famille nombreuse

La famille Réady se compose du père, M. Eugène Réady, âgé de 60 ans, et travaillant à l'usine de Saint-Gobain, à Wasquehal; de la mère, née Céline Debuy, âgée de 58 ans et de neuf enfants, huit garçons et une fille, âgée de 15 ans.

Sur ces huit garçons plusieurs sont mariés. Le meurtrier, Jules Réady, âgé de 33 ans, chauffeur d'auto, s'était fondé un foyer en épousant Adèle Vancollen. De cette union naquirent deux enfants. Malheureusement la conduite du mari qui laissait à désirer incita sa femme à se séparer de lui et l'épouse délaissée se retira à Marcq-en-Barœul, avec ses enfants. L'un de ces derniers est actuellement en nourrice à Wasquehal.

Depuis ce temps, Jules Réady travailla très irrégulièrement et s'adonna à la boisson. Il logeait chez ses parents qui avaient avec eux leur unique fille, Palmyre.

Un mauvais frère

Depuis trois mois au moins Jules Réady ne travaillait plus qu'à de rares intervalles et errait un peu partout, taciturne et violent. Jaloux de sa sœur, il était brutal envers elle et, plus d'une fois, les parents durent s'interposer pour éviter des scènes regrettables.

Le drame

Mercredi, vers 16 h. 45, Mme Réady se trouvait dans le jardinet situé derrière la maison, cependant que sa fille, dans la cuisine, arrangeait un bouquet de fleurs qu'elle venait de cueillir. Une fenêtre ouverte leur permettait de parler entre elles. A un moment, la jeune fille, s'adressant à sa maman lui dit: « Regarde mon bouquet s'il est beau. » Sa phrase à peine achevée, elle vit entrer son frère Jules qui l'étreignit à la gorge en disant: « Qu'as-tu à dire sur moi ? » et de l'autre main il la menaçait d'un revolver. Terrifiée, la mère s'écria: « Sauve-toi, mon Dieu, Palmyre! Sauve-toi! »

Le fils dénaturé, en entendant ces mots, leva son arme sur sa mère, sans lâcher sa sœur, et tira dans sa direction. La pauvre femme instinctivement se baissa et évita ainsi la balle de revolver.

Cependant Palmyre Réady implorait: « Pardon, Jules, pardon! Je n'ai rien dit. » L'énergumène, sans s'attendrir, déchargea son revolver à bout portant derrière l'oreille droite de sa victime qui s'affaissa.

Son horrible forfait accompli, Jules Réady s'enfuit dans la campagne.

Les secours

Au bruit des détonations et aux appels poussés par Mme Réady, des voisins accoururent et se portèrent au secours de la petite Palmyre qui gisait sans connaissance sur le sol.

MM. les docteurs Butin et Berthou, mandés d'urgence se hâtèrent d'accourir, mais tous les soins furent inutiles. La balle avait touché la colonne vertébrale puis ricoché vers l'épaule. La mort avait fait son œuvre.

A la poursuite du criminel

La gendarmerie de Roubaix, informée, dépêcha aussitôt ses meilleurs hommes sur les lieux du crime. L'adjudant Blanchard organisa une chasse-à-l'homme en vue d'atteindre le coupable dont les traces étaient connues.

Le misérable, en prenant la fuite, avait abandonné sa bicyclette dans un fossé bordant la route du Haut-Vinage et avait pris la direction du canal vers le Pont Rouge.

Les gendarmes Loten, Desplanques, Déhé, etc., à vélo ou à cheval, ne tardèrent pas à retrouver le fugitif. Ils le virent sortir du bois situé près du Château Rouge et s'avancèrent vers lui. A la vue de ces derniers, le criminel descendit sur la berge du canal et retira son veston. Le gendarme Loten lui cria: « Viens ici, on ne te fera pas de mal. »

Voyant la distance diminuer entre lui et ses poursuivants, Jules Réady se jeta dans l'eau. Il revint plusieurs fois à la surface puis se laissa couler à pic, quoique très bon nageur.

On retire le cadavre de l'eau

Des sondages furent opérés à l'endroit où le corps était disparu et vers 18 heures, le corps était repêché et transporté à la Morgue de Wasquehal.

On retrouve l'arme du crime et des regrets tardifs

Dans les poches du veston du meurtrier, on retrouva le revolver du crime. C'est une arme dénommée « bouledogue », du calibre de 4 millimètres. Plus une balle ne se trouvait dans le barillet. Un rasoir fut également découvert.

Dans le portefeuille de l'assassin, on découvrit les photos d'un de ses enfants et de sa femme. Sur le verso il avait exprimé ses regrets. Ces mots avaient été tracés, alors qu'il s'était réfugié dans le bois, car, surpris par les gendarmes, il n'a pas eu le temps de terminer une phrase. Il adressait aussi ses derniers baisers à sa fille. L'écriture est hachée et manifeste d'une grande nervosité.

Sur les lieux du crime

Dès que l'on apprit le suicide de Jules Réady, chacun poussa un soupir de soulagement, car il avait, paraît-il, menacé d'autres personnes. L'apitoiement allait vers la famille atteinte douloureusement et dont le désespoir faisait pitié. Le père et la mère sont véritablement affolés.

Une foule émue et sympathique n'a cessé de se rendre à la demeure de la famille Réady. L'émotion causée par le drame est énorme parmi la population de Wasquehal.

Sur les lieux, nous avons remarqué la présence de M. Destailleurs, maire, du capitaine Duval, de la gendarmerie de Roubaix, des gardes Viseur, Florent et Huart de Wasquehal et de nombreux curieux.

Lors des recherches dans le canal, les passants intrigués par la présence des gendarmes assistèrent aux opérations et le nombre ne fit qu'augmenter jusqu'à la découverte du cadavre.

L'action de la justice

Après les péripéties de ce drame, rapide, la gendarmerie de Roubaix, que dirigeait le chef Marte, a ouvert une enquête.

D'autre part, le Parquet de Lille a été averti. Du fait du suicide du criminel, l'action de la Justice est close.

Le complice du cambrioleur de Bondues se constitue prisonnier à Lille

Nous avons relaté la tragique tentative de cambriolage à Bondues, au cours de laquelle un habitant de cette commune, M. Boulanguier, ayant surpris dans sa demeure des individus suspects, avait tué d'un coup de fusil l'un d'eux, Edouard Mettereh, 29 ans, demeurant 8, rue Moreau, à Marcq-en-Barœul.

Avant de mourir, le malfaiteur s'était refusé à dire le nom de son complice mais avait indiqué que son domicile était à Marquette.

La gendarmerie fit de vaines recherches dans cette localité, puis elle informa la police belge, car on devinait que le cambrioleur avait dû passer la frontière.

Or, mercredi matin, à 10 h.30, au commissariat du 2e arrondissement, Place Saint-Martin, à Lille, un homme se présentait à M. Grossi, commissaire et faisait la déclaration suivante:

Je me nomme Robert Loucke. J'ai dix-neuf ans, et suis noyauteur de mon métier. J'habite Marcq, rue Nationale, j'sais pas l'numéro!

C'est moi qui suis le second « type » recherché par « les flics », comme auteur de la tentative de cambriolage commise samedi soir chez Boulangier, à Bondues! »

Un moment stupéfait, M. Grossi se rendit compte de la vérité de cette déclaration, interrogea longuement le malfaiteur et le fit écrouer.

Une prochaine excursion du Comité Flamand

Le Comité flamand se rendra le jeudi 14 mai, à Watten.

Voici l'ordre du jour de cette excursion:

8 heures: Départ de Lille, par autobus; arrêt à Bailleul, à 8 h. 45; à Cassel, à 9 h. 15.

9 h. 30: Visite des églises de Wemaers-Cappel, de Volckerinckove, de Wulverdinghe, de la tour de l'ancienne église abbatiale de Watten.

12 h. 30: Watten. Dîner à l'hôtel de la Tête-d'Or.

14 h. 30: Séance d'études à la mairie.

Programme: — M. Looten: « Watten, son histoire, ses historiens ». — M. Cheetham: « Ruskin à Lille ». — Mme de la Chapelle: « Le prieuré des bénédictins de Nieppe ».

15 h. 30: Départ pour Millam.

16 h. 30: La chapelle de Sainte-Mildred Merckeghem.

17 h.: Retour.

LE CONCOURS DES ROSATI DE FLANDRE

Le délai pour la présentation des épreuves du concours annuel ouvert entre les originaires du Nord expire le 15 mai 1925.

Pour tous renseignements, les intéressés peuvent s'adresser par écrit à M. Jeannard, secrétaire général des « Rosati de Flandre », 116, rue de l'Hôpital Militaire, à Lille.

LE PAIN ÉLECTORAL

Le prix du pain avait un peu baissé pour la période électorale.

On annonce déjà qu'il va remonter le 15 mai.

LE 35e PELERINAGE NATIONAL EN TERRE SAINTE

Le Comité des Pèlerinages Nationaux en Terre Sainte prépare son 35e pèlerinage. Il s'accomplira en pleines vacances, à une époque très favorable surtout pour les professeurs et les étudiants. Il partira le 19 août et reviendra le 26 septembre. Le mois d'août est généralement très bon à Jérusalem.

Le programme comprend, comme toujours, la visite de la Palestine et des contrées les plus intéressantes de l'Orient: Malte, Athènes, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Chypre, Syrie, et Egypte; mais cette année s'y ajoute la facilité de faire une station de plusieurs jours à Rome pour joindre aux grâces de la Terre Sainte les bénédictions et les indulgences du Jubilé de l'Année sainte.

Les pèlerinages nationaux en Terre Sainte présentent toutes les garanties qu'il est possible de souhaiter. Mgr Baudrillart, qui a présidé le 31e pèlerinage, les appelle, dans les « Lettres d'un Pèlerin », un chef-d'œuvre d'organisation au temporel et au spirituel.

Demander le programme au secrétariat des Pèlerinages nationaux en Terre Sainte, 4, avenue de Breteuil, Paris, VIIe.

CARNET DU JOUR

FIANÇAILLES

Nous apprenons les fiançailles de M. Praxille Selosse, fils de Madame Praxille Selosse, avec Mademoiselle Marie-Louise François, fille de Madame Fernand François, de Liège. 87075d

MARIAGES

— Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Odette Grau, fille de M. et Mme Denis Grau-Callens, de Tourcoing, avec M. Eugène Dervaux, fils de M. et Mme Eugène Dervaux-Sénélar, de Tourcoing.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mardi 12 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing.

— On nous annonce le prochain mariage de Mlle Marie Bleues, petite-fille de M. et Mme Léandre Godart et fille de M. et Mme Jean Bleues, d'Arras, avec M. Maurice Lamart, petit-fils de Mme Clément Lamart et de Mme Edouard Boisiervoise, et fils de M. et Mme Ghislain Lamart, d'Arras.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 16 mai, à 11 h. 30, en l'église Notre-Dame des Ardents, à Arras.

— En l'église Saint-Christophe, de Tourcoing, a été célébré, mercredi à 10 h. 30, le mariage de M. Georges Destombes, fils de M. Georges Destombes, président de la Chambre Syndicale des Courtiers Assermentés, vice-président des Crick-Sicks, et de Mme, née Bonnière, avec Mlle Clémence Campion, fille de M. et Mme Campion-Declercq.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Vanvenlenghem, vicaire de la paroisse. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Leleu, supérieur du Collège de Tourcoing, qui a prononcé une délicate allocution.

Dans les stalles avaient pris place Mgr Leclercq, doyen de St-Christophe; le R. P. Odon Dethoor, MM. les abbés Fournier, Boddaert, Desmarchelier et les vicaires de la paroisse.

Les témoins étaient pour le marié, M. Jean Destombes et Achille Destombes, ses oncle et frère; pour la mariée, M. Albin Campion, son frère.

La Chorale St-Christophe, dirigée par M. Charles Wattine, a exécuté plusieurs morceaux de circonstances. Les orgues étaient tenues par M. Dierichx.

NÉCROLOGIE

Monsieur et Madame Albert Guenot-Dassonville, Monsieur et Madame Paul Dassonville-Desmet, ont la douleur de vous faire part du décès de leur fils et petit-fils Albert-Yves, retourné à Dieu à l'âge de 14 mois. Salut d'Ange à Saint-Martin, Roubaix, le vendredi 8 mai, à 3 heures. Réunion à l'église. La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église. Il ne sera pas envoyé de faire-part. 87113

LAINES

LES VENTES DE LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 6 mai.— **Marché inchangé. Croisé irrégulier, parfois plus facile.**

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, JEUDI 7 MAI:

Aujourd'hui, saint Stanislas; demain, saint Désiré.

127e jour de l'année.

Soleil: Lever, à 5 h. 23; coucher, à 20 h. 12.

Lune: Premier quartier du 1er; pleine le 8.

Bulletin météorologique pour la journée de 7 (région Nord): Conditions sans grand changement; vent du secteur Sud-Ouest, 3 à 5 m.; ciel très nuageux avec belles éclaircies et quelques averses pouvant présenter un caractère orageux. Même température; minimum, 4°.

Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30. (Maximum de dépôts, 7.500 fr.)

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de protection de l'Enfance:

10 h., école des filles, rue de l'Industrie;

10 h., école maternelle, rue de Flandre, 133;

15 h. 30, Ecole Pratique, place Notre-Dame.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel:

A 14 h., consultation pour enfants.

A 15 h., Hippodrome: Cirque O. Hoste.

A 15 h., Champ de Foire: Cirque De Jonghe.

A 20 h., Hippodrome: Cirque O. Hoste.

A 20 h., Champ de Foire: Cirque De Jonghe.

Le Grand Marché aux Fleurs du Cercle Horticole

Préparé avec autant de soins que de compétence, l'exposition annuelle horticole qui aura lieu samedi 9 mai, et jours suivants sur la Grand'Place de Roubaix, promet d'obtenir cette année encore, un vif succès.

Le public très nombreux, qui ira visiter cette exposition, aura l'occasion d'admirer un joli parterre de fleurs agréablement variées et encadrées de plantes choisies.

L'assemblée générale

L'assemblée générale mensuelle se tiendra dimanche prochain, 10 mai, à 17 heures en la salle de la « Taverne Liégeoise », Place de la Gare.

Une conférence sur « L'emploi des engrais chimiques en horticulture », sera donnée par M Manielet, publiciste agricole, à Lille.

A l'issue de cette séance, une tombola gratuite de plantes ornementales sera tirée au profit des sociétaires présents.

A LA CAISSE D'EPARGNE

On nous prie d'informer les nombreux déposants de la Caisse d'Epargne que, suivant la loi du 25 avril parue au « Journal Officiel », le maximum des dépôts est désormais de 7.500 francs.

PREVOYANCE FAMILIALE DES EMPLOYES. — Les membres de la Prévoyance Familiale des Employés sont informés que dorénavant, ils pourront payer leurs cotisations au nouveau siège social, 66, rue Pellart, tous les soirs, après 18 h. 30.

HALLE FLIPO. — Baisse: beurre. 12.50; extra, 15 fr.: extra fin, 17 fr. Margarine, 7 fr. Hollande depuis 8 fr. Gruyère, 10 fr. 78259d

L'ASSOCIATION SYNDICALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE organise une soirée dansante dans la salle des Fêtes de la rue de l'Hospice. Cette soirée aura lieu le samedi 9 mai et non le 1er juin, comme une erreur typographique l'avait fait dire.

BON ET SUR PLACEMENT en faisant installer l'**Idéal-Chauffage Fourmeaux.** 78291d

L'UNION AMICALE ET MUTUELLE DES ANCIENS GRADES a tenu le 26 avril dernier sa réunion générale trimestrielle, sous la présidence de M. Réquillart, son président.

Il a été procédé à l'élection d'un nouveau vice-président; M. Dorchies, commissaire, a été élu, à l'unanimité des membres présents, pour succéder à M. D. Gilman.

M. Verstaete a été nommé commissaire en place de M. Dorchies.

Au milieu de l'attention générale, M. Réquillart a donné lecture des statuts révisés au cours des précédentes réunions de commission et qu'il se propose de soumettre à l'approbation préfectorale. Après consultation de l'assemblée, les statuts ont été renvoyés à la commission pour examen plus complet. Parmi les changements apportés il est surtout intéressant de noter la création dans la société d'une section dite « Familiale » et qui permettra aux familles des sociétaires, moyennant une minime cotisation, de profiter de certains avantages, entre autres le remboursement des frais pharmaceutiques en cas de maladie. La date de la traditionnelle sortie d'été au mont de l'Enclus a été fixée au 12 juillet et une commission de quatre membres chargée d'en préparer les détails. Après quelques échanges de vue au sujet de la fête du 20e anniversaire de la fondation de la société qui sera célébré bientôt, la séance est levée à 19 h. 30.

BOCK RUBIS. — Excellente bière de table. **Commerçants alimentation**, voir annonces. 2036

FEDERATION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE ROUBAIX ET DE SES CANTONS. — On nous prie de rappeler que c'est demain vendredi et non lundi prochain qu'aura lieu à 20 h., 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, salle du 1er étage, le punch des conscrits.

GLENISSON, 16, r. Vieil-Abreuvoir. **Gants, Ouvrages**: abat-jour, coussins, couvre-lits, stores. Dentelles, filet. Tapis et laines Smyrne, etc. 205d

L'AMICALE ET MUTUELLE DES TAILLEURS DE ROUBAIX-TOURCOING. — Les membres de cette amicale se sont réunis en leur local, rue du Grand-Chemin, 8, sous la présidence de M. J. Surentin, qui, en ouvrant la séance, fait part à l'assemblée de sa détermination de résilier ses fonctions, ses occupations multiples ne lui permettant plus de remplir activement cette fonction.

Malgré les instances de l'assemblée, M. J. Surentin, maintient sa décision. On procède ensuite à l'élection du renouvellement de la commission qui est composée comme suit:

Président-fondateur honoraire: MM. J. Surentin; président: J. Deflandre; vice-président: MM De Rieben et Maréceaux; secrétaire: M. Delesalle; secrétaire-adjoint: M. Delahaye; contrôleur: Vanoteghem; collecteur: M. Velghe; commissaires: MM. Jules Corman, A. Lampe, Ernest Hersens, Edouard Deblick, Jean Vanmansart, Emile Surentin.

Dès que fut faite la proclamation du scrutin, M. Jules Deflandre, a vivement remercié la société, l'a assurée de tout son dévouement et compte sur le concours de tous pour mener à bien les destinées de la société.

La prochaine réunion a été fixée au lundi 8 juin.

Pour renseignements concernant la société s'adresser 56, rue des Fabricants, à Roubaix.

LA PRECAUTION EVITE LES ACCIDENTS. Munissez vos voitures de miroirs rétroviseurs-essuie-glaces (à main, automatiques, électriques). Tous genres d'accessoires. **Carrosserie SPINNEWYN**, 158, rue de Lille, Tourcoing. 78257d

LE « PETIT CHARLOT » EST MORT. — Nous apprenons que le petit Emile Vandenhaute, connu dans notre ville sous le nom de « petit Charlot », vient de mourir à l'âge de six ans et demi au domicile de ses parents, rue des Filatures, cour Lenoir, 1. Le « petit Charlot » avait participé à de nombreuses fêtes de bienfaisance données à Roubaix et dans les environs. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui jeudi, à 15 h., en l'église Sainte-Elisabeth

COMMUNIONS: Chaussures BOUCAU. 78251

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Aujourd'hui jeudi, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'hygiène, rue de Cassel, 43, (Square Wibaux).

MATÉRIEL ÉLECTRIQUE. Gros, 1/2 gros, détail. **A. Decoulange**, Roubaix. 66063

RENVERSE PAR UN VELO. — Mardi, vers huit heures, M. Georges Villaz, demeurant rue d'Hem, Impasse Marceau, a été renversé, rue du Curé, par un cycliste, M. Albert Quêtu, demeurant boulevard de Cambrai.

Transporté au Central-Ciné-Théâtre, rue du Vieil-Abreuvoir, il reçut les soins de M. le docteur Vanlaer. Légèrement blessé au mollet gauche, il a été ensuite reconduit à son domicile.

M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités de cet accident.

DRAPS DE LIT. L. Cuvelle, 73, rue Nain. 73316

EN TOMBANT DE SA VOITURE. — Un charretier, M. Pierre Dejonghe, âgé de 58 ans, demeurant au Chemin Vert, 70, à Neuville-en-Ferrain, longeait mercredi matin, le boulevard de Strasbourg, en conduisant son attelage.

A ce moment, un autre conducteur, domestique qui arrivait en sens inverse fit claquer son fouet pour faire accélérer son attelage, les chevaux de M. Pierre Dejonghe prirent peur et firent perdre l'équilibre à ce dernier. M. Dejonghe fut projeté sur le sol, se faisant de graves plaies contuses à la cuisse droite.

M. le docteur Druesne, qui a donné les premiers soins au blessé l'a fait admettre à l'hôpital de la Fraternité.

BRASSERIE ROUBAISIENNE

Sociétaires, demandez notre bière en bouteilles. 78221

CROIX

LE PERCEPTEUR sera aujourd'hui jeudi, 7 mai, au « Café du Cinéma », de 14 à 16 h., pour la perception des contributions, le paiement des retraites ouvrières, des pupilles de la Nation, retardataires et de divers mandats.

POUR VOS TAPIS, ADRESSEZ-VOUS EN FABRIQUE
MOULIN FILS & Cie
127bis, Rue de Lille, TOURCOING. Tél. 9.26
Vente au détail. Plans, devis et tous travaux de pose en 8 jours. Choix important en Carpettes et Dessins Persans. Vente et réparation de Tapis d'Orient, Gros point, etc. 443

WATTRELOS

FRATERNELLE DES COMBATTANTS WATTRELOSIENS. — **Section de tir.** — Le concours-classement se terminera dimanche prochain 10 mai. Le stand sera ouvert de 9 h. 30 à midi 30. Le Comité informe les adhérents qui désireraient faire partie des sections de concours et qui n'auraient pu se déplacer ces derniers dimanches, qu'ils pourront tirer dimanche les huit cartons désignés en vue du classement.

CLUB CYNOPHILE WATTRELOSIEN. — Le Club Cynophile Wattrelosien organisera son concours fédéral de chiens de défense et de police pour le dimanche 28 juin, au siège, chez M. Lambrecht, Café Belle-Vue, 15, Grand'Place.

STATISTIQUE SANITAIRE. — Il y a eu à Wattrelos, pendant le mois d'avril, 32 mariages, 1 divorce, 44 naissances, 1 mort-né et 45 décès. Pendant le même mois, 9 enfants ont été mis en nourrice dans la commune.

Les décès ont été causés par: Fièvre typhoïde, 1; coqueluche, 1; tuberculose de l'appareil respiratoire, 2; tuberculose des méninges, 1; cancer et autres tumeurs malignes, 6; méningite simple, 2; hémorragie et ramollissement du cerveau, 3; maladies du cœur, 5; bronchite aiguë, 1; bronchite chronique, 2; pneumonie, 2; autres affections de l'appareil respiratoire, 3; affections de l'estomac, 1; diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans), 2; néphrite aiguë ou chronique, 1; débilité congénitale et vices de conformation, 3; sénilité, 1; autres maladies, 8.

Bâton Cadum 1 fr. pour la Barbe

LANNOY

LA DUCASSE. — Les établissements forains, manèges, jeux, balançoires, etc., se montent actuellement, place Carnot et rue de Tournai, en vue de la ducasse, dimanche 10 et lundi 11 mai.

A cette occasion, les débitants de boissons sont autorisés à laisser leurs établissements ouverts, durant les nuits des 10, 11 et 12 mai.

FLERS

TROIS ARRESTATIONS. — La gendarmerie a arrêté dans les briqueteries du Saint-Ghislain, trois vagabonds: Henri Breyne, 31 ans; Maurice Compagne, 24 ans, et Gustave Dujardin, 36 ans.

HUILE DE TABLE DES CHARTREUX
LA MEILLEURE

LYS

LA MAIN ECRASEE. — M. André Madern, 19 ans, tisserand, demeurant rue de Roubaix, à Toufflers, occupé à la Manufacture française de tapis et couvertures, rue Catinat, a eu la main gauche comprimée entre le bâti et le porte-chaîne du métier. Il devra observer un repos de 30 jours.

HEM

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la Pelleterie de Roubaix, rue de Lille, M. Joseph Vanassche, 33 ans, écharneur, demeurant à Luingne (Belgique), s'est piqué l'annulaire droit en écharnant une peau de lapin. Il en est résulté une plaie infectée, qui nécessitera un repos de 10 jours.

TOUFFLERS

LES PRIMES D'ALLAITEMENT MATERNEL et les allocations aux familles nombreuses sont payables dès aujourd'hui jeudi, à la Perception de Lannoy.

LEERS

FIEVRE APHTEUSE. — A la suite d'un nouveau cas de fièvre aphteuse, le territoire déclaré infecté est étendu à toute la partie délimitée par l'Espierre, depuis le pavé de Wattrelos jusqu'à la frontière belge; la frontière belge jusqu'à la route de Néchin, à Roubaix; la route de Néchin à Roubaix jusqu'au Buisson, la rue du Buisson et le pavé de Leers, à Wattrelos, jusqu'à l'Espierre.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui, 7 mai, de 9 à 10 h., à l'école des filles.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 7 MAI:

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Etablissement municipal de bains: de 9 à 11 h. 30 et de 15 à 18 h. 30.

Bibliothèque catholique: de 14 h. 30 à 16 h.

LE CLASSEMENT DE LA RUE DES PALMIERS

Un arrêté préfectoral approuve le projet, adopté par le Conseil municipal de Tourcoing dans sa séance du 28 novembre 1924, en vue de la mise en état de viabilité, de la fixation des alignements et du nivellement et du classement dans le réseau des voies urbaines de la rue des Palmiers.

Les intéressés sont informés que le plan fixant les alignements, approuvé et rendu exécutoire, est déposé à la Mairie de cette ville (bureau de la Voirie) où ils peuvent en prendre connaissance.

LES ARTISTES TOURQUENNOIS AU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Nous avons mentionné, mercredi matin, les artistes de Roubaix-Tourcoing qui exposent au Salon des Artistes Français.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Jules E.-J. Stéelandt, dessinateur d'art appliqué, professeur à l'Institution du Sacré-Cœur, figure parmi eux. Il expose, dans la salle 23, un tableau intitulé: « L'Enfant au chat ».

ELECTIONS MUNICIPALES. — Le maire de Tourcoing informe les électeurs que, conformément à l'arrêté préfectoral du 14 avril dernier, le second tour de scrutin pour l'élection de 36 conseillers municipaux, aura lieu dimanche prochain 10 mai.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 à 18 heures.

Les cartes électorales délivrées pour le scrutin du 3 mai serviront pour le second tour. Ces mêmes cartes devront être conservées pour les élections cantonales qui auront lieu en juillet prochain.

MOUVEMENT DE LA POPULATION. — Au 31 mars 1925, Tourcoing comptait 81.363 habitants. Dans le courant du mois d'avril la Mairie a enregistré: personnes venues de l'extérieur, 252; naissances, 124, soit 81.939. Personnes décédées, 91; personnes ayant quitté la ville, 153. Chiffre de la population au 30 avril 1925: 81.695 habitants.

ENGRAIS TOUTES MARQUES. — Droguerie Reynaud, Tourcoing. 78262

AMICALE COLBERT. — Ce soir, 7 mai, à 20 h., dans la salle du Violon d'Or, 2, rue Delobel, un punch d'adieu est offert aux conscrits de l'Amicale.

La commission compte sur la présence de nombreux membres de l'Amicale pour rehausser cette petite fête intime et serrer la main des camarades colbertistes appelés sous les drapeaux cette année.

Les conscrits voudront bien donner leur adresse militaire au secrétaire.

Ceux qui seraient empêchés sont instamment priés de la faire connaître au président de l'Amicale.

Les militaires Colbertistes permissionnaires seront les bienvenus à cette soirée offerte à leurs bleus.

Les adhésions pour le banquet qui aura lieu fin mai, seront reçues à cette réunion (cotisation 10 fr.) ainsi que les cotisations pour 1925.

DÉMENAGEMENTS par wagons capitonnés et automobiles. — Vidanges. — Petit bois cassé. Henri DAEL, 19, rue Nationale, Tourcoing. 518

AUX CONSCRITS DU PREMIER CONTINGENT 1925. — Les jeunes gens qui ont assisté à la série des conférences qui a eu lieu la semaine dernière au Cercle Notre-Dame, 3, rue de la Latte, sont cordialement invités à la réunion d'amitié qui aura lieu au même local aujourd'hui jeudi 7 mai, à 8 h. du soir. Ce sera pour tous les futurs soldats l'occasion de se retrouver avec ceux de leurs camarades qui partent dans la même garnison ou de passer une dernière soirée avec ceux dont ils vont être séparés.

MEUBLEZ-VOUS chez **Maes**, 48, r. Motte. 38802

POUR PURGER SA PEINE. — La gendarmerie de Tourcoing a arrêté, pour être déféré au Parquet, un vagabond, Arthur Laubigeois, 51 ans, sans domicile, qui doit purger une peine de prison.

TENEZ VOS CHIENS EN LAISSE. — Une contravention a été relevée à la charge de la tenancière d'un café de la place Charles-Roussel, qui avait laissé son chien, quelque peu hargneux, divaguer sur la voie publique.

VOL D'UNE MONTRE. — Un chauffeur de l'usine de MM. Vandenberghe, rue Ste-Barbe, Henri Taildeman, demeurant rue du Christ, à Mouscron, avait accroché sa montre au mur de la salle de chaufferie; des mains inconnues s'approprièrent l'objet. M. Taildeman n'eut d'autre ressource que de porter plainte. Une enquête est ouverte par M. Vigne, commissaire de police du 1er arrondissement.

BONNETERIE. — Le plus grand choix. Fabr. **Castelain**, 134, rue Nationale, Tourcoing. 75476

UNE AGRESSION. — M. Henri Seep, entrepreneur de maçonnerie, rue de Fleurus, a porté plainte contre trois individus qui s'étaient introduits chez lui et lui avaient porté des coups.

M. Vigne, commissaire de police du 1er arrondissement, a été chargé de rechercher les agresseurs.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Un rattacheur, employé à la filature de MM. Malfait-Desurmont fils, rue Saint-Pierre, Jules Ferret, 29 ans, chaussée du Risquons-Tout, à Mouscron, s'est fait une entorse au genou droit. Un repos d'un mois a été prescrit.

MOUVAUX

ASISTANCE PUBLIQUE. — Le samedi 9 mai, à 9 h., paiement des allocations aux femmes en couches et allaitement maternel, à 14 h., familles nombreuses et vieillards.

LA PERCEPTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception du chiffre d'affaires se fera le vendredi 8 mai, à la mairie de Mouvaux, aux heures habituelles. Les commerçants qui ont demandé le forfait et n'ont pas encore eu de réponse doivent attendre leur feuille.

LA LISTE COMMUNISTE. — On nous prie de dire que M. Camille Lys n'a pas été porté sur la liste communiste. Le véritable candidat est M. Marcel Lys.

MARCQ-EN-BAROEUL

A L'OCCASION DE LA DUCASSE DU PONT les bureaux de la Mairie seront fermés lundi après-midi.

BENEDICTION D'UNE NOUVELLE CLOCHE A L'EGLISE SAINT-VINCENT. — Le dimanche 24 mai, à 16 h., aura lieu, en l'église Saint-Vincent, sous la présidence de Mgr Quilliet, évêque de Lille, la bénédiction de la nouvelle cloche « Henriette-Elisabeth ».

Nous publierons prochainement le programme de cette fête.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la chocolaterie Delespaul-Havez, un manœuvre, M. Hippolyte Polley, 61 ans, demeurant rue Neuve-Eglise, à Bailleul, a été blessé à la jambe droite par la chute d'une pile de sacs. Trois semaines de repos.

— A la même usine, un apprenti, René Beirvaque, 14 ans, demeurant rue de la Victoire, à Marquette, s'est blessé au talon droit en tombant dans l'atelier. Quinze jours de repos.

LILLE

M. Capra nommé inspecteur général du ministère de l'Instruction publique

Le « Journal officiel » publie un décret aux termes duquel M. Capra, inspecteur d'Académie chargé du service de l'éducation physique et des œuvres complémentaires de l'école au ministère de l'Instruction publique, prend rang et titre d'inspecteur général.

M. Capra, qui fut plusieurs années directeur de l'enseignement primaire dans le département du Nord, a conservé dans notre région de nombreuses sympathies.

LES AGRICULTEURS DU NORD se sont réunis mercredi, à Lille, sous la présidence de M. Carlier, vice-président de la société.

M. Monsarrat a la parole pour donner lecture d'une communication de M. Henri Bonte, agriculteur à Chemy, à propos de la très intéressante conférence que M. Henry Girard, membre de l'Académie d'agriculture, a faite récemment à la Société des agriculteurs du Nord.

Lecture est encore donnée d'un rapport du même auteur, sur la manière de confectionner les moyettes, afin d'éviter la germination des grains au moment de la moisson.

Deux questions sont ensuite mises à l'étude: la réorganisation du marché de La Villette et le prix de la betterave de la distillerie.

LA TENTATIVE DE MEURTRE DE LA RUE DE PARIS. — Larbi ben Ahmed, qui avait été blessé par son compatriote, Rezig Mohamed, dit « Rabah », au cours d'une rixe survenue rue de Paris, à Lille, et qui avait été hospitalisé à Saint-Sauveur, s'est enfui de cet hôpital, en franchissant l'une des fenêtres donnant sur la rue Saint-Sauveur. Cet individu, qui avait, sans nul doute, des comptes à rendre à la justice, est recherché par le Parquet de Lille.

UNE CHUTE DE DOUZE METRES. — Mercredi, à 9 h. 45, un ouvrier, Gaspard Mercuriale, 33 ans, demeurant rue des Hautes-Vues, à Marcq-en-Barœul, se trouvait au troisième étage d'un immeuble en construction, boulevard Vauban, 69. Il se disposait à saisir un panier de matériaux qu'un treuil avait amené jusqu'à lui, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba dans le vide d'une hauteur de 12 mètres. Il en fut heureusement quitte pour une luxation du bras droit. Après avoir reçu les soins sur place, il a été transporté à l'hôpital de la Charité.

PETITE CORRESPONDANCE

Roncq, 52. — Cette signification du jugement porte certainement la mention d'un délai pendant lequel vous devez verser à l'Administration le montant de la condamnation. Pour éviter des ennuis, et notamment la contrainte par corps, c'est-à-dire l'emprisonnement, vous feriez bien de vous entendre avec le percepteur au bureau duquel vous êtes invité à verser les frais et amendes. —— **Mutilé 88-16.** — L'Association des Mutilés se chargera volontiers de faire les démarches nécessaires. —— **Bafray.** — Régulièrement, vous devriez prévenir un mois à l'avance, mais vous pourriez sans doute vous arranger à l'amiable avec le propriétaire, qui ne demandera pas mieux d'avoir sa maison libre immédiatement. —— **Poilu ennuyé.** — Votre demande est absolument incompréhensible. Veuillez nous faire exposer votre cas par une personne plus habituée à tenir la plume. —— **M.C.B., ignorant.** — A strictement parler, il n'y a aucune loi de droit entre vous et la propriétaire. Néanmoins, vous ne perdez rien en risquant de demander une prorogation jusqu'au 1er janvier 1926; si cette prorogation vous est refusée, on vous donnera probablement un délai de grâce. En la demandant (par huissier ou par lettre recommandée), dites que vous faites cette démarche en vertu des lois des 31 mars 1922, 29 décembre 1923, 2 août 1924 et 23 mars 1925. Indiquez votre intention au sujet du taux du loyer. Faute de renseignements de votre part, nous ne pouvons vous dire si vous avez droit à une prorogation de la loi du 9 mars 1918, beaucoup plus sûre et beaucoup plus avantageuse que les autres. —— **A.X. 27.** — Oui, vous les toucherez, mais il faut les demander; cela était indiqué d'ailleurs dans la petite brochure qui accompagnait l'envoi de vos titres de créance. —— **A.R. 137.** — Nous ne pouvons donner d'adresses particulières. Vous avez donc le choix entre tous les architectes et tous les avocats de la région. —— **Un intéressé.** — Voyez un avocat. —— **Lommenia C.** — Nous n'intervenons jamais dans les questions de partages; elles sont trop complexes et leur solution dépend de l'examen de nombreux éléments.

Madame Céline. — Nous croyons que c'est à Arras. —— **E.C.C. 100.** — Voyez un avocat. —— **Clémence.** — Oui, vous devez les laisser visiter. Il n'y a pas de règle bien fixe pour le nombre de visites. En cas de difficultés, on peut saisir le juge de référer. Nous vous conseillons de vous abstenir de cette procédure, l'intérêt en jeu étant minime. —— **Pâques et Doby.** — 1° Dans toutes les librairies; 2° Veuillez vous adresser à la Mairie. —— **Loulou, M.M.M.** — Ce délai est insuffisant. Le délai de prévenance varie suivant le chiffre du loyer; or, vous ne nous donnez aucune indication à ce sujet. —— **Un père éploré.** — Elle est majeure à 21 ans. Ne croyez pas cependant qu'au point de vue du mariage notamment (car nous supposons que c'est à ce sujet que vous nous écrivez), elle soit complètement libre. De 21 à 25 ans, les enfants sont encore tenus de demander à leurs parents, leur consentement, mais si ce consentement leur est refusé, ils peuvent, par un notaire, faire signifier leur projet de mariage et le mariage est possible quinze jours francs après cette signification. —— **Lecteur assidu du journal.** — Veuillez vous adresser au contrôleur, ancien Hôtel des Postes, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix. —— **Deleye, Roncq.** — Votre demande est un peu vague. S'il s'agit d'un recours contre un particulier, et si vous n'êtes pas en état de vous défendre vous-même, vous devrez prendre un avocat. Si, au contraire il s'agit d'une difficulté avec une administration, vous pouvez vous adresser à M. Thaune, Consul de Belgique à Tourcoing. —— **X.B.Z.** — Nous ne pouvons pas nous prononcer sur cette question sans avoir en mains l'acte de vente. —— **333, L.L.** — Nous supposons, d'après votre lettre, que le jugement a été rendu avant le 23 avril 1925, c'est-à-dire avant la promulgation de la loi nouvelle. Cette loi d'ailleurs, ne change pas grand'chose à l'ancienne législation, et il est probable qu'un nouveau jugement confirmera la date de départ qui vous a été indiquée par le juge. Pour que nous puissions nous prononcer dans cette question, il faudrait que nous connaissions la situation du propriétaire comparée à la vôtre. En nous donnant ces renseignements, veuillez répéter votre question.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Le Grand Cirque Franco-Belge à l'Hippodrome. — Si le succès des artistes ne diminue pas, il n'en est pas de même de leur séjour, qui diminue rapidement, car la clôture est fixée au lundi 11 mai. Aussi ne pouvons-nous qu'inviter les retardataires à aller admirer et acclamer cette pléiade d'artistes, tels que Cadine, l'incomparable athlète, dont la force étonne les plus sceptiques, qui reconnaissent la supériorité de cet homme extraordinaire. « Les Mongadors », des jongleurs d'une adresse remarquable; « Miss Lilly », dans ses gracieux exercices sur fil de fer; « Les Stadiums », dans leurs jolies poses plastiques; « Réfala », « Les Fornays », acrobates; « Les Aviators », d'audacieux gymnastes; « Taniar », dans ses surprenants exercices sur table, ainsi que les « Darios », qui provoquent toujours un rire général à chaque représentation.

Aujourd'hui, jeudi, matinée, à 15 h., soirée à 20 h. Pour la location, s'adresser chez M. Lefebvre, Café de l'Hippodrome.

ROUBAIX. — Casino-Théâtre. — On nous annonce, pour samedi, dimanche et lundi prochain, 4 représentations du grand succès du jour: « La Reffe », avec le concours assuré de Mme Mimi Barthe, de l'Olympia, et de M. Georges Saulieu, du Théâtre de la Renaissance. La location est ouverte pour ces 4 représentations 12, Place de la Liberté. Tél. 12.14. 78284d

— **Le Cirque De Jonghe** qui se trouve au terminus du Champ de Foire connaît de magnifiques succès. Son séjour à Roubaix, dont on gardera un joyeux souvenir est sur le point de s'achever. Les séances de clôture auront lieu dimanche en matinée et en soirée.

Aujourd'hui, jeudi, matinée enfantine, à 15 h., soirée à 20 h. Vendredi et samedi soirée à 20 h.